



*Marketing et communication*

# SEYOND SRI EUROPE MINVOL



Au 28/02/2023

Communication à caractère publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. **Document destiné exclusivement aux investisseurs professionnels**

Amplifier votre  
pouvoir d'agir



Investir dans le fonds induit potentiellement les risques suivants :

- Perte en capital,
- actions,
- modèle,
- risques liés aux sociétés de petites et moyennes capitalisations,
- gestion discrétionnaire,
- taux de change,
- concentration géographique et de portefeuille,
- contrepartie,
- liquidité,
- durabilité,
- modifications des lois et/ou des régimes fiscaux.

La valeur liquidative peut varier substantiellement à la hausse comme à la baisse du fait des instruments financiers détenus dans le portefeuille. Par conséquent, le capital investi peut ne pas être totalement récupéré même si la période d'investissement est respectée.

# FÉVRIER 2023 – POINTS MARQUANTS

## Seeyond SRI Europe MinVol

**Performance** : En février le fonds finit en ligne avec l'indice MSCI Europe NR (+1.7% contre +1.8%). Depuis le début de l'année, le fonds affiche une performance de +5.7% contre +8.7% pour l'indice.

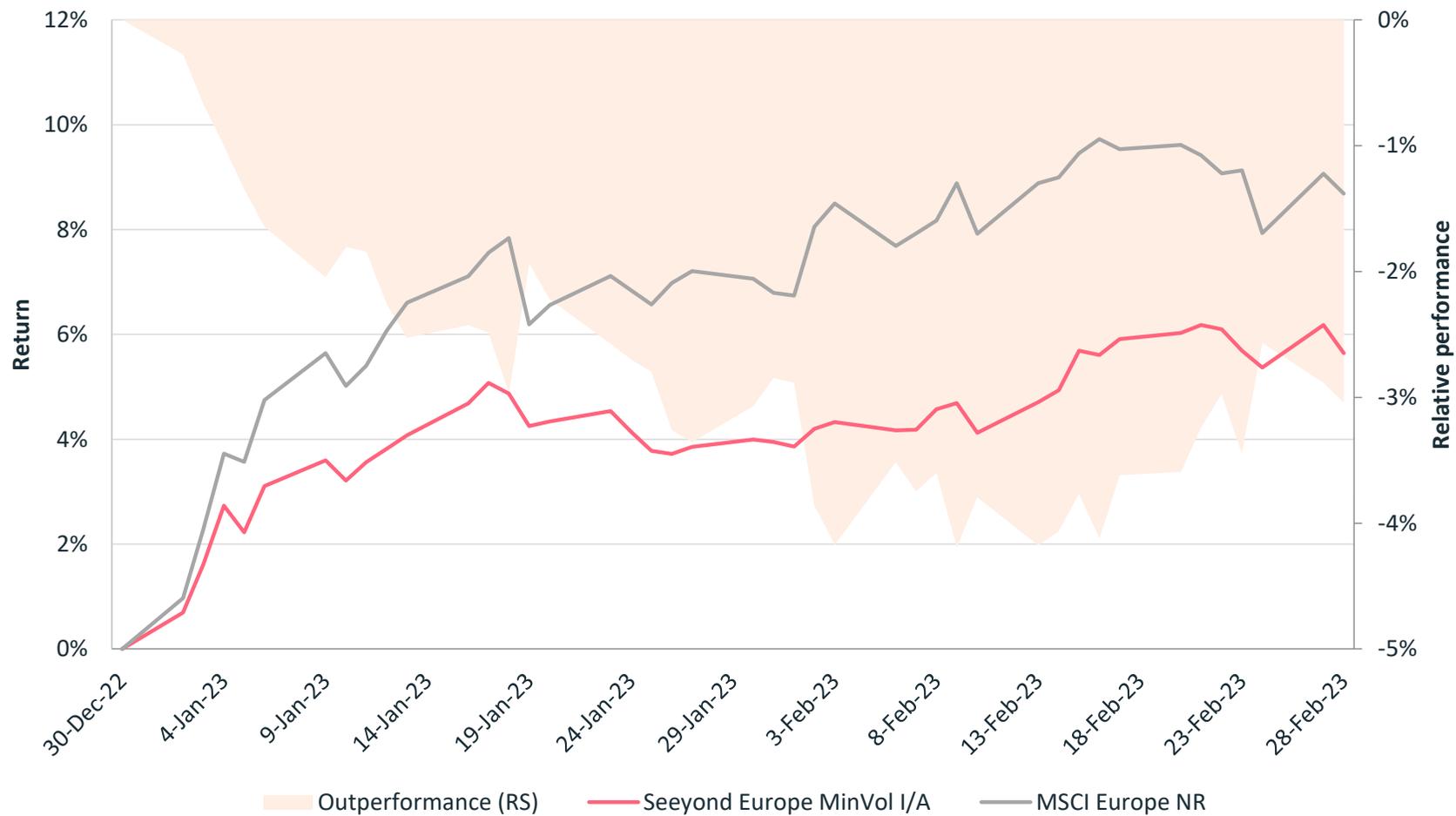
**Marchés** : Après un début d'année en fanfare, les marchés actions se sont révélés plus volatiles en février. Le S&P 500 perd 2.3% en raison des tensions renouvelées sur les taux d'intérêt et des communications prudentes de sociétés du secteur de la Technologie notamment. L'Europe résiste grâce au reflux de l'euro et un redressement palpable des flux vers les fonds européens. La Chine et le Japon restent stables. Les publications économiques témoignent d'une reprise graduelle de l'activité en ce début d'année au regard des chiffres du PIB européen (légèrement positif malgré la crise énergétique) et des enquêtes qui se redressent des deux côtés de l'Atlantique. Mais cette résilience économique vient accompagnée d'une stabilisation aussi de l'inflation sur des niveaux toujours très au-dessus des mandats des Banques Centrales ce qui conduit progressivement à repricer les niveaux des taux à moyen terme. Ce sont les impacts du prolongement de la dynamique de resserrement monétaire que les marchés actions n'anticipent pas pour l'instant.

**Analyse de la performance** : Après un mois de janvier marqué par le retour rapide de l'appétit pour le risque, en février cette dynamique a marqué une pause, au regard de la dispersion sectorielle beaucoup moins élevée. Sur le mois, la contribution de l'allocation sectorielle est positive, grâce principalement à notre surpondération des Communications (+5.3% sur le mois). L'effet sélection est par contre légèrement négatif, impacté essentiellement par notre sous-pondération des Banques, au sein de la Finance, qui surperforment fortement (+6.6%).

Source: Ostrum, Bloomberg, Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs. Les performances sont nettes de frais sauf si mentionné.

# PERFORMANCE YTD

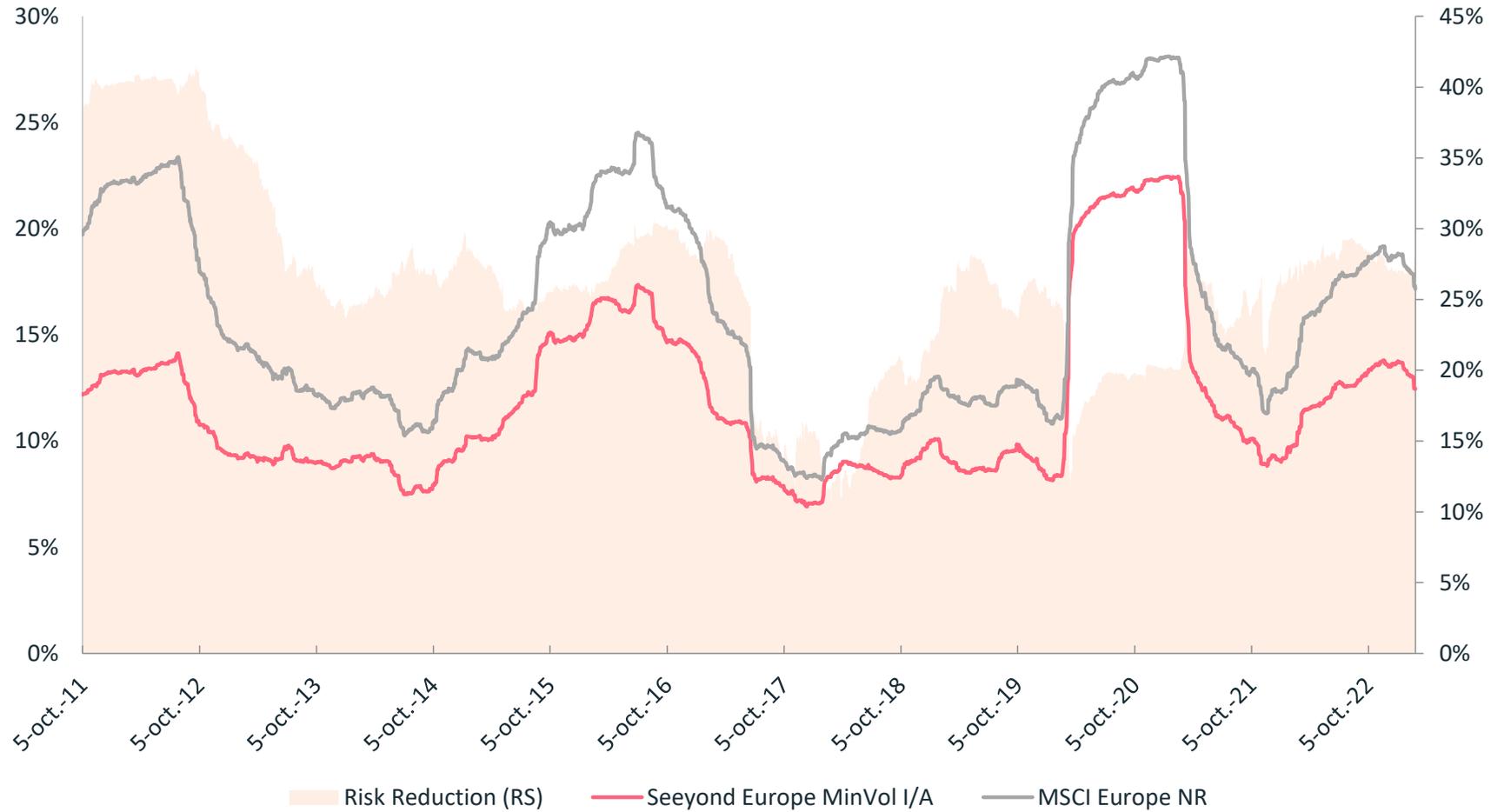
## Seeyond SRI Europe MinVol



Source: Ostrum, Bloomberg. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

# VOLATILITÉ 1 AN

## Seeyond SRI Europe MinVol

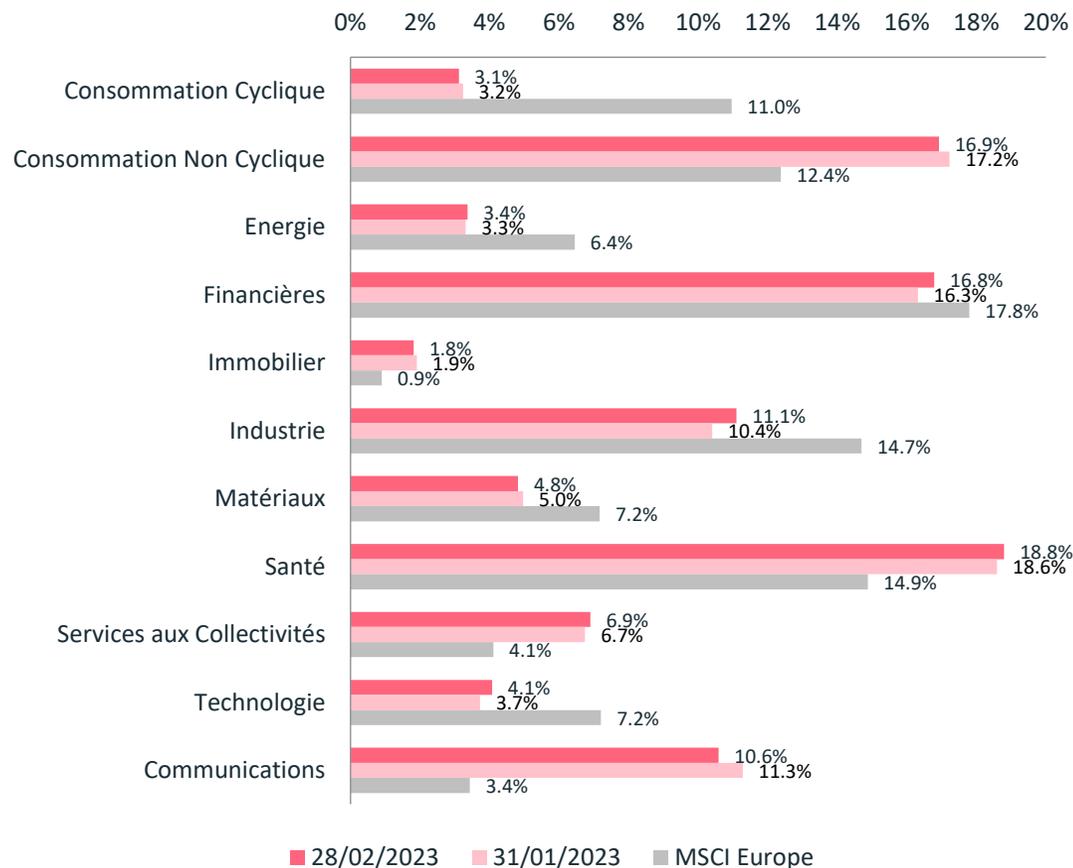


Source: Ostrum, Bloomberg. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

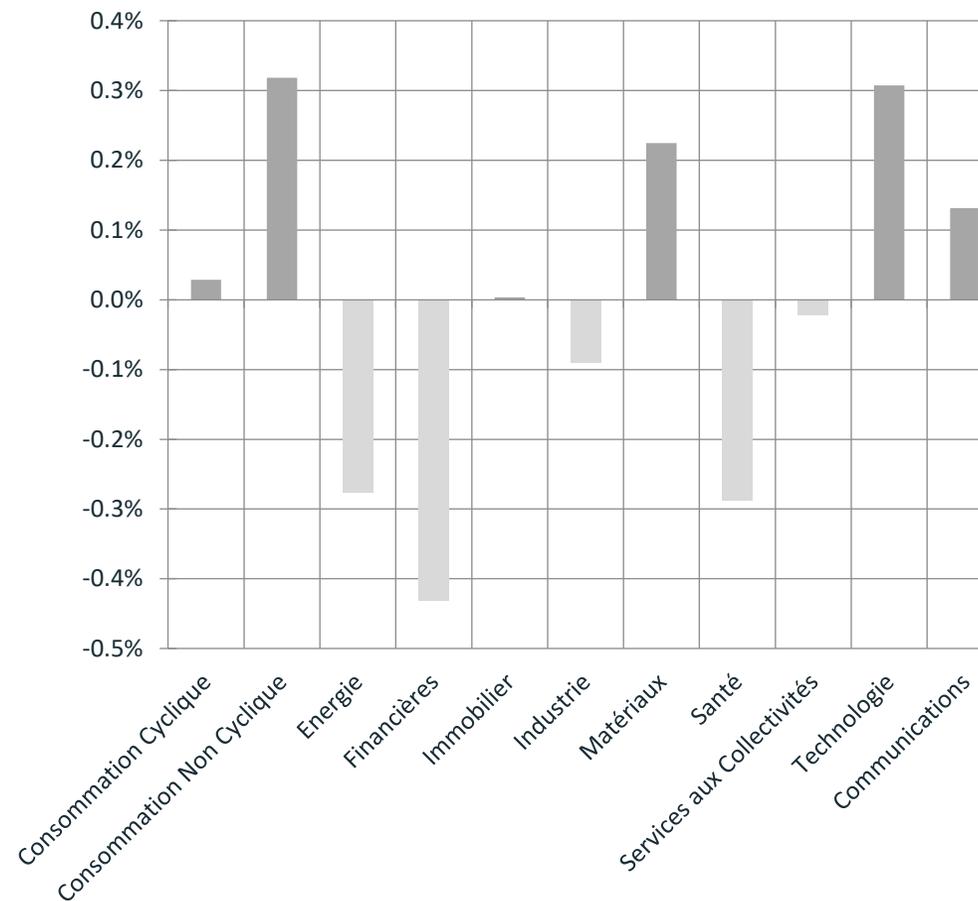
# FÉVRIER 2023 – ANALYSE SECTORIELLE

## Seeyond SRI Europe MinVol

### Allocation sectorielle



### Contribution sectorielle à la superperformance brute

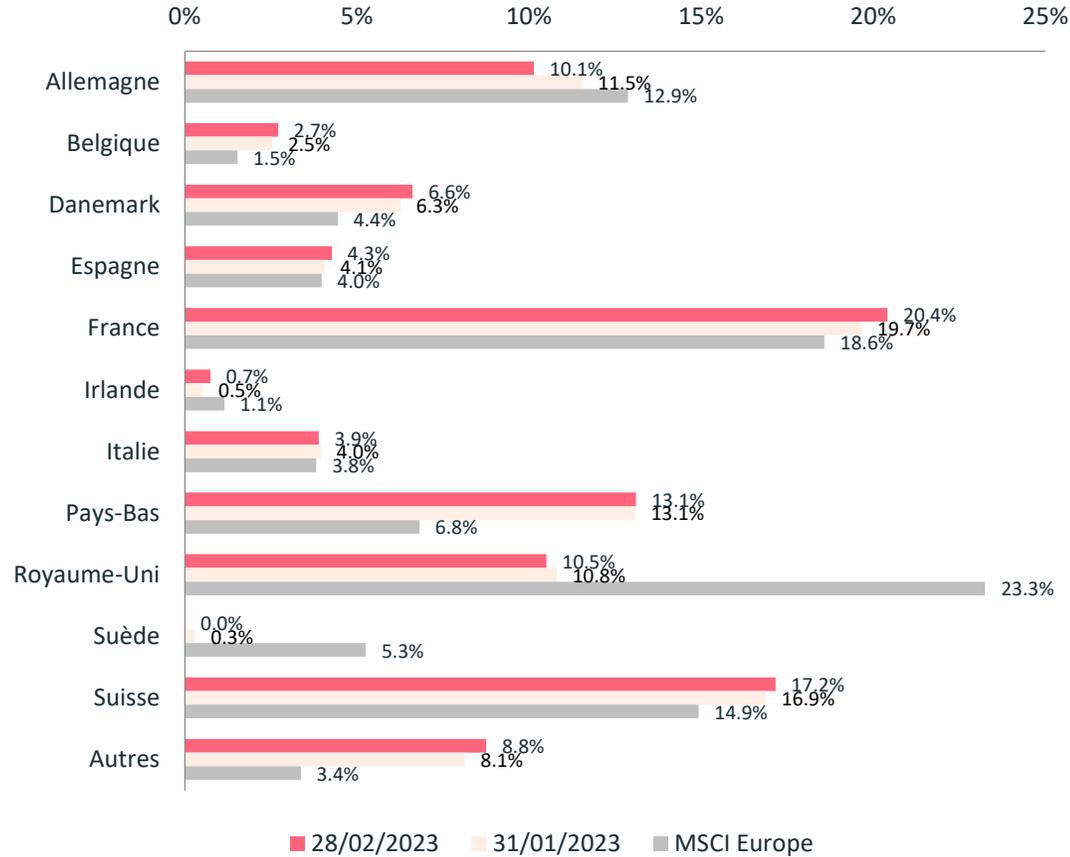


Source: Ostrum, Factset. A partir de la surperformance brute de tout frais vs l'indice MSCI EUROPE NR EUR. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présentent pas des résultats futurs.

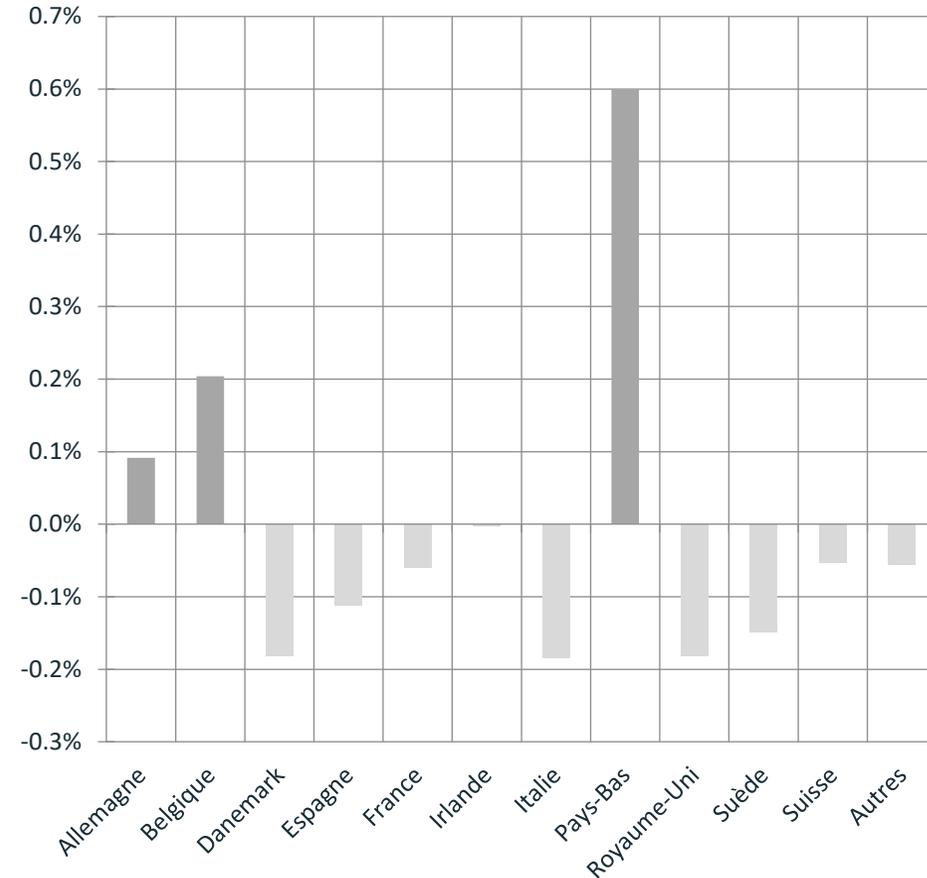
# FÉVRIER 2023 – ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

## Seeyond SRI Europe MinVol

### Allocation géographique



### Contribution géographique à la superperformance brute

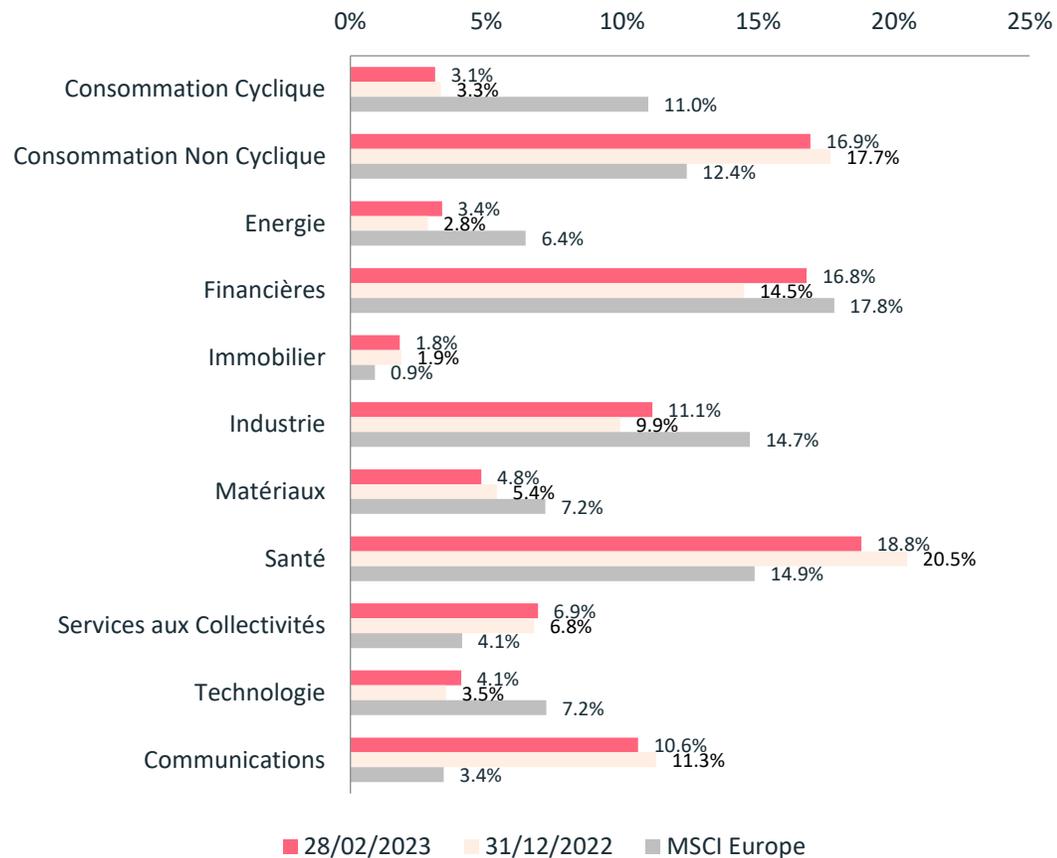


Source: Ostrum, Factset. A partir de la surperformance brute de tout frais vs l'indice MSCI EUROPE NR EUR. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présentent pas des résultats futurs.

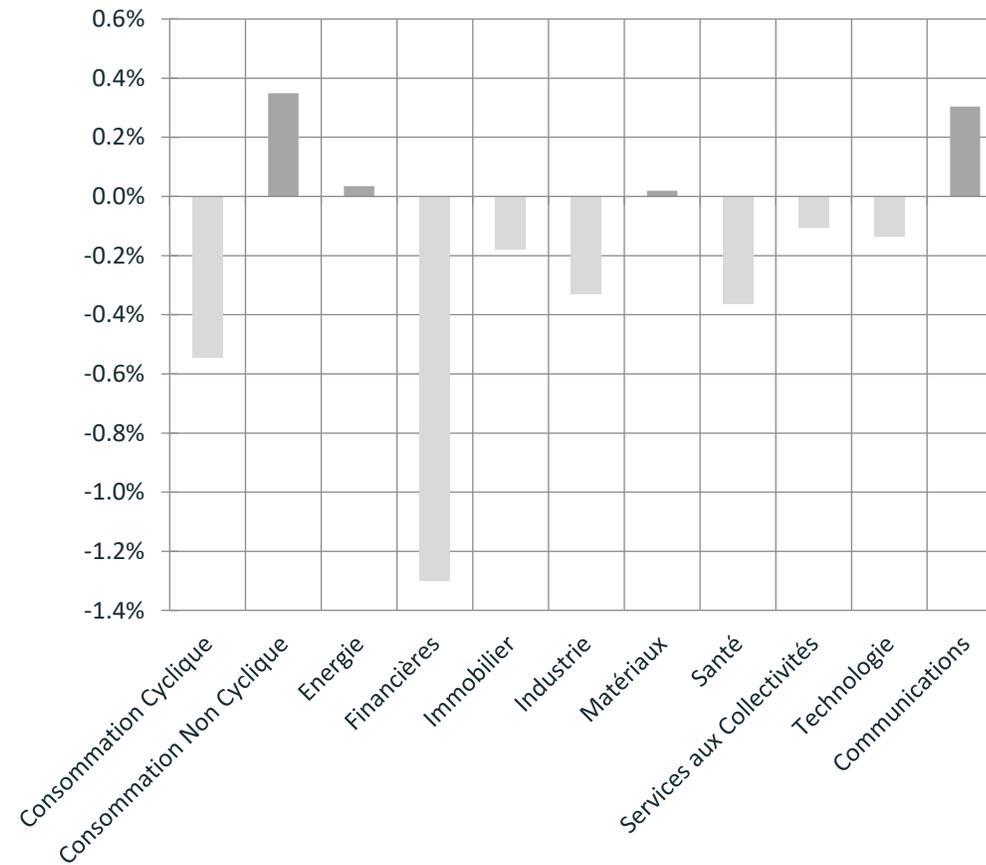
# YTD – ANALYSE SECTORIELLE

## Seeyond SRI Europe MinVol

### Allocation sectorielle



### Contribution sectorielle à la superperformance brute

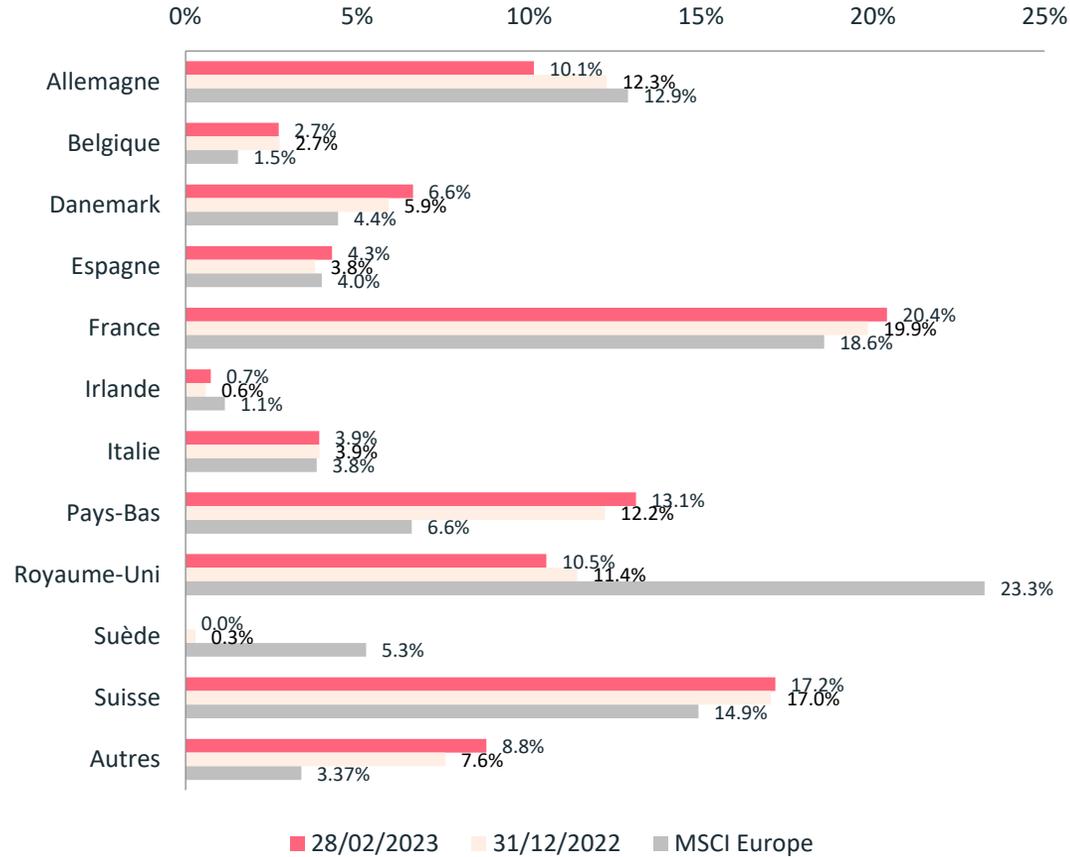


Source: Ostrum, Factset. A partir de la surperformance brute de tout frais vs l'indice MSCI EUROPE NR EUR. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présentent pas des résultats futurs.

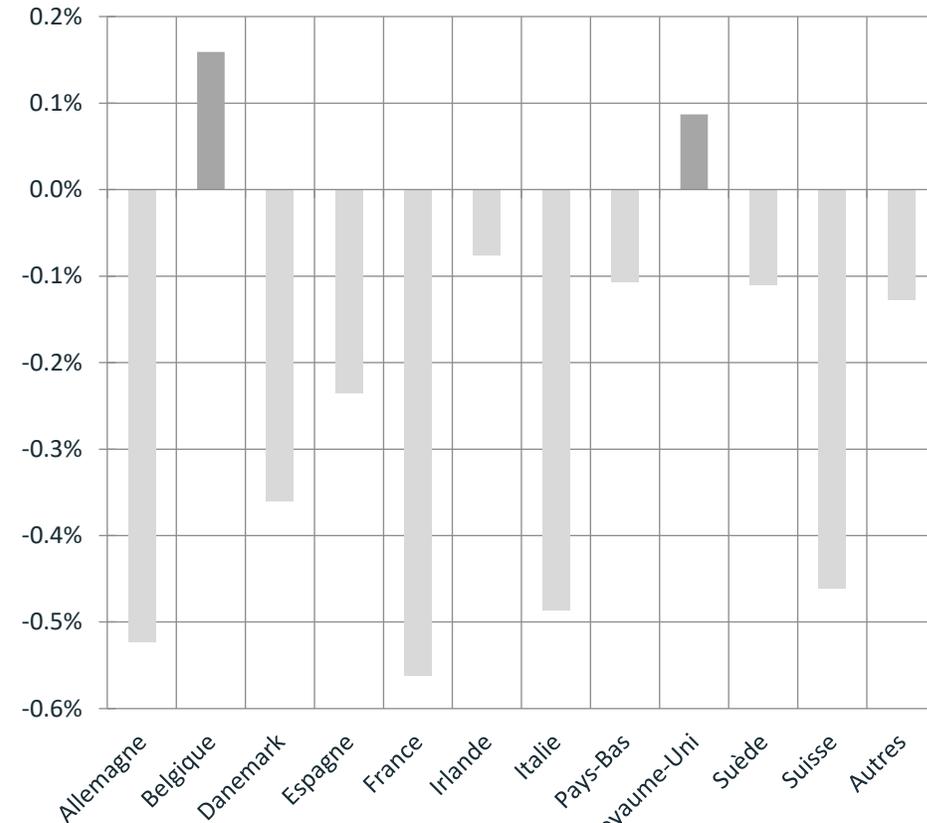
# YTD – ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

## Seeyond SRI Europe MinVol

### Allocation géographique



### Contribution géographique à la superperformance brute



Source: Ostrum, Factset. A partir de la surperformance brute de tout frais vs l'indice MSCI EUROPE NR EUR. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

# FÉVRIER 2023 – CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE

Seeyond SRI Europe MinVol

	Poids moyen en ptf	Performance	Contribution à la perf. relative
<b>Koninklijke Ahold Delhaize N.V.</b>	3.92	9.60	0.28
<b>Swisscom AG</b>	2.00	7.90	0.11
<b>Euronav NV</b>	0.61	19.71	0.11
<b>Anglo American plc</b>	--	-16.20	0.10
<b>Wolters Kluwer NV</b>	1.52	9.29	0.10
<b>QinetiQ Group plc</b>	0.91	-6.23	-0.08
<b>Banco Santander, S.A.</b>	--	16.22	-0.08
<b>Shell Plc</b>	--	8.17	-0.13
<b>BP p.l.c.</b>	--	14.51	-0.14
<b>Euronext NV</b>	1.84	-6.94	-0.16

Source: Ostrum, Factset au 28/02/2023. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

# YTD – CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE

Seeyond SRI Europe MinVol

	Poids moyen en ptf	Performance YTD	Contribution à la perf. relative
<b>Koninklijke Ahold Delhaize N.V.</b>	3.74	11.83	0.14
<b>TotalEnergies SE</b>	--	0.72	0.13
<b>Euronav NV</b>	0.44	25.71	0.13
<b>AstraZeneca PLC</b>	0.80	-0.33	0.13
<b>Glencore plc</b>	--	-9.18	0.12
<b>ASML Holding NV</b>	0.54	16.14	-0.15
<b>Euronext NV</b>	1.79	-0.03	-0.15
<b>DiaSorin S.p.A.</b>	0.78	-12.46	-0.17
<b>Tryg A/S</b>	1.74	-5.06	-0.23
<b>QIAGEN NV</b>	1.85	-7.34	-0.30

Source: Ostrum, Factset au 28/02/2023. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

# TOP 10 - POSITIONS

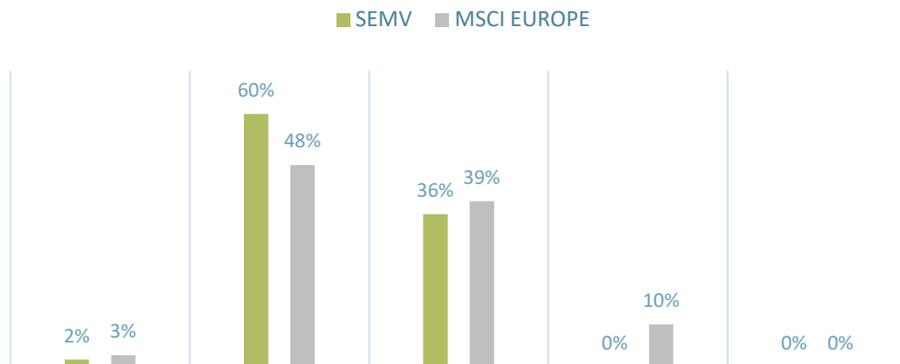
## Seeyond SRI Europe MinVol

Koninklijke Ahold Delhaize N.V.	3.78
Novartis AG	3.08
Deutsche Telekom AG	2.72
Sanofi	2.69
Nestle S.A.	2.67
Royal KPN NV	2.52
Roche Holding Ltd Dividend Right Cert.	2.25
Swisscom AG	2.10
Deutsche Boerse AG	1.90
Tryg A/S	1.86

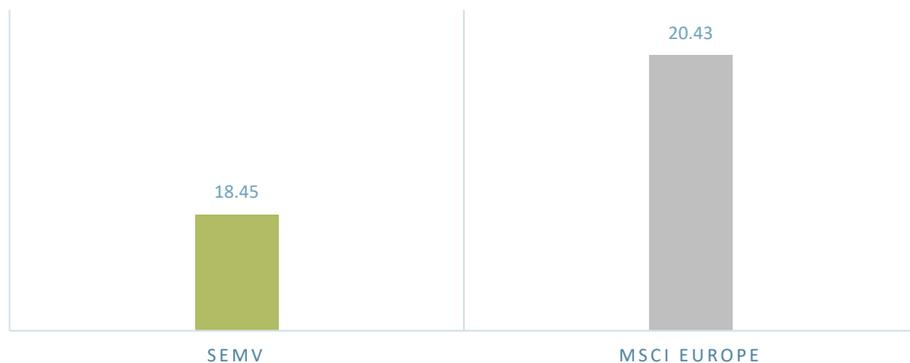
Source: Ostrum au 28/02/2023.

## Seeyond SRI Europe MinVol

### ESG RISK CATEGORY



### ESG RISK SCORE



### CARBON EMISSIONS



### CARBON INTENSITY



Source: Ostrum, Sustainalytics, au 28/02/2023. A company's ESG Risk Rating score is assigned to one of five ESG risk categories in the ESG Risk Rating:

**Negligible Risk** (Overall Score of 0-9.99 points): Enterprise value is considered to have a negligible risk of material financial impacts driven by ESG factors - **Low Risk** (10-19.99 points): Enterprise value is considered to have a low risk of material financial impacts driven by ESG factors - **Medium Risk** (20-29.99 points): Enterprise value is considered to have a medium risk of material financial impacts driven by ESG factors - **High Risk** (30-39.99 points): Enterprise value is considered to have a high risk of material financial impacts driven by ESG factors - **Severe Risk** (40 and higher points): Enterprise value is considered to have a severe risk of material financial impacts driven by ESG factors - The higher the score the higher the risk of material financial impacts driven by ESG factors. The carbon data used covers Scope 1 and 2 (Scope 3 is not included).

## Labels



Le label ISR a été lancé par le Ministère de l'Économie et des Finances en août 2016. Il résulte d'un processus strict de labélisation mené par deux organismes indépendants (Afnor Certification et EY France).

Le label vise à offrir une meilleure visibilité aux épargnants sur les produits ISR, tout en garantissant que leur gestion s'appuie sur des méthodologies solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité.

Pour plus d'informations sur le label ISR, rendez-vous sur [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr).

# CARACTÉRISTIQUES : SEEYOND SRI EUROPE MINVOL

## Société de gestion

## Société de gestion par délégation

## Dépositaire

Nature juridique

UCITS/FIA

Date de création du compartiment

Date de début d'historique de performance <sup>(1)</sup>

Durée d'investissement recommandée

ISIN

Devise de comptabilité

Affectation des résultats

Frais globaux (par an) <sup>(2)</sup>

Souscription minimum initiale

Détention minimale

Commission de souscription maximum <sup>(3)</sup>

Commission de rachat maximum

Commission de surperformance, taxes comprises

Décimalisation en nombre d'action

Valorisation

Heure de centralisation

Extrait du prospectus du compartiment. 1. La performance présentée pour le compartiment avant son lancement, pour la période du 30 Septembre 2010 à la date de lancement, est issue de la performance historique de Seeyond Europe Minvariance, fonds commun de placement de droit français, enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, ayant une politique d'investissement identique et géré par la même Société de Gestion selon un processus d'investissement identique. Cette performance a été ajustée afin de refléter au mieux les différents frais applicables au Compartiment Seeyond Europe MinVariance. 2. Les « Frais Globaux » représentent la somme des « Frais de Gestion » et des « Frais d'Administration ». 3. Non acquis à l'OPCVM. Base : actif net. D'autres classes d'actions sont disponibles à la souscription. Merci de vous référer au prospectus du compartiment.

## Natixis Investment Managers International

## Ostrum Asset Management

## Caceis Bank

Compartiment de la sicav de droit luxembourgeois Natixis AM Funds

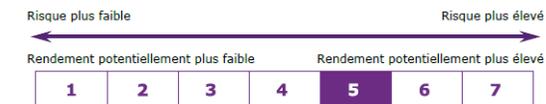
UCITS

17 juin 2013

30 septembre 2010

5 ans

Classe d'actions I	Classe d'actions R	Classe d'actions SI
LU0935229152	LU0935229400	LU0935229079
Capitalisation	Capitalisation	Distribution
0.75%	1.8%	0.45%
50 000 EUR	Néant	25 000 000 EUR
Une action	Néant	25 000 000 EUR
Néant	4%	Néant
		Néant
		Néant
		Un dix-millième
		Chaque jour ouvrable au Luxembourg et en France
		J 13h30 (heure du Luxembourg)



Le Compartiment est classé 5 sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque/rendement du fait de son exposition aux marchés d'actions européens et de la faible volatilité engendrée par le processus « minimum variance ».

*Le niveau de risque et de rendement indiqué dans ce document est celui en vigueur à la date de la présentation*

**Principaux risques :** Perte en capital, actions, risques liés aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, taux de change, concentration géographique et de portefeuille, instruments financiers dérivés, contrepartie, modifications des lois et/ou des régimes fiscaux.

## Mentions légales

Ce document est destiné à des investisseurs professionnels, au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion et ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management. Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Le fonds mentionné dans le présent document a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et est autorisé à la commercialisation en France, ou est autorisé par la Commission de Surveillance et de Sécurité Financière du Luxembourg (CSSF) et/ou est autorisé à la commercialisation au Luxembourg. Préalablement à tout investissement, il vous appartient de vérifier si le fonds est autorisé à la commercialisation dans les autres pays concernés et si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans ce fonds. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Les caractéristiques, le profil de risque/rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM/FIA sont décrits dans le DICI. Le DICI et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Ostrum Asset Management. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Dans l'hypothèse où un OPCVM/FIA fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la documentation légale disponible sur notre site internet [www.ostrum.com](http://www.ostrum.com).

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.

La politique de vote par procuration et d'engagement, ainsi que le code de transparence, sont disponibles au lien suivant: [www.ostrum.com/fr](http://www.ostrum.com/fr)

### **Ostrum Asset Management**

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014, en date du 7 août 2018 – Société anonyme au capital de 50 938 997 euros – 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753 – Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris - [www.ostrum.com](http://www.ostrum.com).



Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018

Société anonyme au capital de 50 938 997 euros

525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753

Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – [www.ostrum.com](http://www.ostrum.com)

**Ostrum**  
ASSET MANAGEMENT

Un affilié de  **NATIXIS**  
INVESTMENT MANAGERS